

INDUSTRIE FERROVIAIRE : La MEL engage devant le Tribunal administratif une action en responsabilité contractuelle contre Alstom

Dans un communiqué de presse, Damien Castelain, Président de la [METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE](https://www.lillemetropole.fr/) / T : 03.20.21.22.23 (MEL) affirme que : « le juge confirme la responsabilité évidente d'[ALSTOM](https://www.alstom.com/fr) / T : 01.57.06.90.00 dans le fiasco industriel du métro lillois. Afin de préserver les intérêts des Métropolitains et comme nous y invite le Tribunal administratif, la MEL va engager une action en responsabilité contractuelle afin d'obtenir une indemnisation des dommages résultant de façon directe et certaine du retard constaté au regard du calendrier d'exécution. » <https://www.lillemetropole.fr/> / <https://www.alstom.com/fr>